

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Plan d'entreprise pour la période 2010-2011

1er mars 2010

Table des matières

Contexte et régie interne	02
La Politique canadienne du sport	02
Énoncé de mission	02
Clientèle	02
Cadre législatif du CRDSC	03
Structure organisationnelle	03
Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2008-2012	06
Objectifs à long terme 2008-2012	06
Rapport sur les activités 2009-2010	07
Objectifs et initiatives planifiées pour 2010-2011	08
Priorités stratégiques 2010-2011	08
Objectifs et initiatives 2010-2011	09
Budget 2010-2011	10

Dans ce document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Contexte et régie interne

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La Politique canadienne du sport identifie quatre objectifs principaux : accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport.

Les objectifs de participation et d'excellence visent l'accroissement de la capacité des individus, des collectivités et des institutions, de même que des ressources financières et matérielles du système sportif canadien.

L'objectif relatif aux ressources accrues vise à s'assurer que les composantes essentielles d'un système éthique de développement du sport centré sur les athlètes/participants sont en place, et continuellement modernisées et renforcées, selon les besoins.

La Politique canadienne du sport concentre les efforts des gouvernements sur l'identification et le renforcement des chaînons les plus faibles du système sportif canadien aux plans national, provincial, territorial et communautaire, afin d'en maximiser l'efficacité.

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (L.C. 2003, C-2) (la « Loi ») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC »). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004.

ÉNONCÉ DE MISSION

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un service national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends.

CLIENTÈLE

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les organismes nationaux de sport (ONS) et organismes de services multisport (OSM) se dotent d'un mécanisme interne de règlement des différends. Les différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales qui ne sont pas réglés à l'interne sont administrés par le CRDSC.

Les services rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres domaines d'un commun accord. Tous les ONS et OSM, et quiconque est affilié à un ONS ou OSM, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir certains critères adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organismes de sport et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC, y compris par le biais de son nouveau programme de services rémunérés à l'acte.

CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC

La Loi constitue le CRDSC, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le CRDSC n'est pas mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, et qu'il n'est ni un établissement public, ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Secrétariat de règlement des différends (le « Secrétariat ») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les ressources dans la communauté sportive canadienne.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs. En décembre 2003, le ministre a nommé les tout premiers administrateurs après consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues à la Loi exigent que le conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion du développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Depuis la nomination des nouveaux administrateurs par le ministre, en mai et novembre 2009, l'effectif du conseil d'administration du CRDSC est complet.

Le directeur exécutif est le chef de la direction du CRDSC. Le chef de la direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en œuvre à travers le Canada. Le chef de la direction et le personnel coordonnent les activités et les projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties intéressées du CRDSC.

Le Secrétariat de règlement des différends et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC (le chef de la direction et trois employés).

Le conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

Membres du conseil d'administration pour l'exercice financier 2009-2010 :

- Allan J. Stitt (président du conseil, dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)
- Carla Qualtrough (présidente du conseil depuis le 1^{er} décembre 2009)
- Luc Arseneau (nommé le 6 mai 2009)
- Anne Benedetti
- Alexandre Charbonneau
- Frank Fowlie (nommé le 1^{er} décembre 2009)
- Miray Cheskes Granovsky (nommée le 12 mai 2009)
- Clayton Miller
- Aimable Ndejuru
- Dianne Norman (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)
- Gordon E. Peterson (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2009)
- John F. Reid (nommé le 1^{er} décembre 2009)
- Allan J. Sattin (nommé le 6 mai 2009)
- Michael A. Smith (nommé le 6 mai 2009)
- Judith A. Tutty (nommée le 1^{er} décembre 2009)
- Marie-Claude Asselin (chef de la direction, membre d'office)

Membres du personnel pour l'exercice financier 2009-2010 :

- Marie-Claude Asselin, directrice exécutive et chef de la direction
- Nathalie C. Labelle, adjointe exécutive
- Fredy M. Iuni, coordonnateur d'éducation et de communication
- Anne Émilie Brisson, adjointe administrative (jusqu'au 29 janvier 2010)
- Danielle Comeau, aide-comptable (consultante)

Les comptables agréés de la firme BDO Dunwoody ont été nommés par le conseil d'administration comme vérificateurs indépendants.

Arbitres et médiateurs désignés jusqu'au 31 décembre 2010, par province :

Nouvelle-Écosse

Peter J. Mackeigan (Médiateur)
L'Honorable Stewart McInnes (Médiateur et Arbitre)

Québec

Dominique F. Bourcheix (Médiatrice)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
Jean-Guy Clément (Arbitre)
Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Julie Duranceau (Médiatrice)
L. Yves Fortier (Arbitre)
L'Honorable Paule Gauthier (Médiatrice et Arbitre)
L'Honorable Benjamin J. Greenberg (Arbitre)
L'Honorable Marc Lalonde (Arbitre)
Richard W. Pound (Arbitre)
Bernard A. Roy (Arbitre)

Manitoba

James W. Hedley (Arbitre)

Alberta

Roger Gunn (Médiateur)
Ian R. MacDonald (Médiateur)
Anton M.S. Melnyk (Médiateur et Arbitre)
Deborah Sword (Médiatrice et Arbitre)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

Yukon

Joie Quarton (Médiatrice et Arbitre)

Ontario

Greg Ambrozic (Médiateur)
Larry Banack (Médiateur et Arbitre)
Roger Beaudry (Médiateur)
David Bennett (Médiateur)
L'Honorable John Watson Brooke (Arbitre)
Kevin M. Burkett (Médiateur et Arbitre)
Kileen Dagg Centurione (Médiatrice)
Jane H. Devlin (Médiatrice et Arbitre)
James E. Doyle (Arbitre)
Ross C. Dumoulin (Arbitre)
Steven C. Gaon (Médiateur)
Lyon Gilbert (Médiateur)
Paul-Denis Godin (Médiateur)
Kathleen J. Kelly (Médiatrice et Arbitre)
Bunny McFarlane (Médiatrice)
Richard H. McLaren (Arbitre)
Graeme Mew (Médiateur et Arbitre)
Henri Pallard (Arbitre)
Michel G. Picher (Médiateur et Arbitre)
Ed Ratushny (Arbitre)
George W. Taylor (Médiateur)

Colombie-Britannique

Barbara Cornish (Médiatrice et Arbitre)
Carol Roberts (Arbitre)
John P. Sanderson (Médiateur et Arbitre)
Tricia C. M. Smith (Arbitre)

Stratégie pluriannuelle et objectifs pour 2008-2012

OBJECTIFS À LONG TERME 2008-2012

Les stratégies du CRDSC à long terme (quatre ans) sont fondées sur les objectifs de la Politique canadienne du sport, à savoir accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport, ainsi que sur la mission du CRDSC qui consiste à fournir un service national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs.

a) **Excellence et expertise**

Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en renforçant une culture axée sur l'équité à travers des initiatives d'éducation et de prévention des différends et en fournissant des services exceptionnels de facilitation de règlement, de médiation et d'arbitrage afin de régler les différends sportifs.

b) **Participation**

Accroître l'accessibilité et l'inclusion du système sportif canadien en augmentant la capacité des dirigeants et des décideurs à prendre des décisions justes et impartiales et en fournissant des services de RED et les ressources du CRDSC partout au Canada dans les deux langues officielles.

c) **Ressources**

Renforcer la capacité des dirigeants et participants du système sportif canadien pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques judicieuses qui réduiront les risques de différends et pour l'acquisition des connaissances et compétences nécessaires à la gestion plus efficace des différends internes. Développer au sein du CRDSC la structure de services et de ressources nécessaire pour offrir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends optimal.

d) **Interaction accrue**

Créer et favoriser des relations harmonieuses avec les membres de la communauté sportive. Renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux afin de partager l'expertise et de maximiser l'impact de nos ressources respectives.

e) **Gestion saine et efficace**

Exploiter et administrer une organisation équilibrée, efficace, transparente et responsable qui fait preuve de leadership par son respect des valeurs humaines et des principes de régie interne et de gestion.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS 2009-2010

- Du 1^{er} avril 2009 au moment de l'impression, le CRDSC a géré un total de 32 nouveaux différends concernant des affaires ayant trait notamment à la sélection d'équipes, à l'octroi de brevets aux athlètes, à des mesures disciplinaires, à des questions de régie interne, et à de présumées violations des règlements antidopage. Trois différends étaient directement liés aux Jeux du Canada qui se sont déroulés à l'Île-du-Prince-Édouard; l'un d'eux était le premier cas d'arbitrage à être soumis dans le cadre du programme pilote de services rémunérés.
- Tous les médiateurs et arbitres qui figuraient sur la liste du CRDSC ont été reconduits jusqu'au 31 décembre 2010 et un nouveau médiateur a été ajouté à la liste afin de répondre à une demande croissante de services bilingues de règlement de différends.
- Une conférence a eu lieu en novembre 2009 pour tous les arbitres et médiateurs du CRDSC. Les arbitres et médiateurs y ont discuté de questions concernant l'application des nouvelles règles antidopage ainsi que de questions procédurales particulières aux différends sportifs.
- Un jeu interactif en ligne a été lancé au cours de l'été 2009 afin de promouvoir la médiation dans le domaine du sport et de familiariser les utilisateurs avec le processus de la médiation.
- Le CRDSC a participé à plusieurs conférences et événements au sein de la communauté sportive avec son kiosque d'information, et a animé plusieurs ateliers ainsi que publié des articles dans les bulletins d'organismes sportifs canadiens afin d'éduquer les membres de la communauté sportive en matière de prévention des différends.
- Le CRDSC a tenu un kiosque d'information aux Jeux du Canada et était prêt à fournir gratuitement sur place, et sur demande, des services de règlement des différends, Les Jeux n'ont toutefois pas donné lieu à des différends qui ont nécessité l'assistance du CRDSC.
- Le CRDSC a fait les premières démarches pour former un partenariat avec Sport Resolutions, le service de règlement des différends sportifs indépendant du Royaume-Uni. Le CRDSC coprésidera une conférence internationale sur le règlement des différends sportifs avec Sport Resolutions avant les Jeux olympiques et paralympiques de Londres en 2012.
- Au printemps 2009, le CRDSC a lancé sa nouvelle base de données de jurisprudence, dotée d'un moteur de recherche amélioré pour assurer une plus grande fiabilité des résultats de recherche.
- Les arbitres et médiateurs se servent de plus en plus des nouveaux outils technologiques mis à leur disposition pour les aider à gérer leurs dossiers de manière plus efficace.
- Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à toutes ses obligations d'ordre législatif et contractuel.
- En mai 2009, le ministre a nommé quatre nouveaux administrateurs en remplacement de ceux dont les mandats avaient expiré en novembre 2008. Le 30 novembre 2009, les derniers mandats des trois derniers administrateurs qui faisaient partie du conseil inaugural du CRDSC ont pris fin et le ministre a nommé trois nouveaux administrateurs pour les remplacer.
- Le nouveau conseil d'administration a organisé sa première retraite de planification stratégique en novembre 2009.

Objectifs et initiatives pour 2010-2011

PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2010-2011

Les priorités du CRDSC pour l'exercice financier 2010-2011 sont notamment : (i) de continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation lors de différends liés au sport; (ii) d'accroître son interaction avec les communautés sportives canadienne et internationale par le biais de partenariats de long terme et axés sur des projets; (iii) de faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques visant à créer une culture d'équité; (iv) de renouveler sa liste d'arbitres et de médiateurs; (v) de continuer à introduire l'usage des nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité des services de règlement de différends; et (vi) d'étendre les services de règlement des différends aux organismes de sport provinciaux, aux collèges et aux universités.

Les activités prévues pour l'exercice financier 2010-2011 permettront de s'assurer que les deux principales composantes du CRDSC, le Centre de ressources pour la prévention des différends et le Secrétariat de règlement des différends, seront maintenues et améliorées.

L'objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et de renforcer la capacité des ONS et OSM à gérer les différends lorsqu'ils ne peuvent être évités. Le CRDSC continuera d'offrir des ressources visant à faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques en matière d'élaboration de politiques et de prise de décision. Par le biais de son Centre de ressources pour la prévention des différends, le CRDSC continuera également d'offrir des activités personnalisées de sensibilisation et d'intervention et des ateliers sur la prévention des différends à l'intention des membres de la communauté sportive.

Lorsque surviendront des différends, le Secrétariat de règlement des différends continuera à offrir des services de grande qualité en matière de facilitation de règlement, de médiation, de méd-arb et d'arbitrage et veillera à intégrer l'utilisation des nouvelles technologies pour améliorer la prestation de ces services auprès de la communauté sportive. Le CRDSC s'efforcera d'approfondir sa connaissance des bonnes pratiques dans le domaine du règlement des différends à l'échelle internationale, afin de pouvoir continuer à fournir à la communauté sportive du Canada des services d'une qualité de renommée mondiale. Le Secrétariat de règlement des différends formalisera par ailleurs son offre de services de règlement des différends à l'intention des organismes non subventionnés, dans le cadre du projet du CRDSC de mettre en place un programme de services rémunérés.

Après six années de fonctionnement, le CRDSC est considéré aujourd'hui comme un chef de file au niveau international et un modèle de bonnes pratiques en matière de règlement de différends sportifs. La tenue des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 au Canada a servi de catalyseur pour l'établissement d'un dialogue et de partenariats internationaux. Après son partenariat avec Sport Resolutions, au Royaume-Uni, pour organiser une conférence en 2012, le CRDSC continuera à échanger ses connaissances avec d'autres partenaires dans le domaine de la prévention et du règlement de différends sportifs à l'échelle internationale.

Sur le plan organisationnel, le CRDSC a prévu d'élaborer un nouveau cadre de gestion et d'évaluation axé sur les résultats pour surveiller l'efficacité de ses programmes et initiatives, et d'entreprendre un examen de ses systèmes technologiques.

OBJECTIFS ET INITIATIVES 2010-2011

- **Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien.**

Initiatives :

- Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport
 - Renouveler la liste des arbitres et médiateurs du CRDSC, et leur offrir une formation pertinente
 - Rehausser le niveau d'expertise du CRDSC en offrant de la formation aux membres du personnel et de son conseil d'administration
 - Mettre en œuvre un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et envisager une offre de services aux départements de sport des collèges et universités
- **Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.**

Initiatives :

- Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats de long terme et axés sur des projets
 - Faire connaître à la communauté sportive les bonnes pratiques qui visent à créer une culture d'équité
 - Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends novateurs et adaptés, à tous les membres de la communauté sportive canadienne
- **Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.**

Initiatives :

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de régie interne transparentes et responsables
- Adopter des pratiques respectueuses de l'environnement et intégrer l'utilisation des nouvelles technologies à la gestion des différends
- Gérer tous les différends liés au sport d'une manière juste et efficace
- Mettre à profit l'expertise pertinente disponible ailleurs dans le monde et former des partenariats internationaux dans le domaine du règlement des différends sportifs pour continuer à améliorer ses services à la communauté sportive du Canada
- S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, à ses règlements et à toute entente dont le CRDSC est signataire.

BUDGET 2010-2011

Conformément aux objectifs et aux activités planifiées pour 2010-2011, le budget total proposé pour cette période est de 861 750 \$ répartis comme suit :

ADMINISTRATION	130 000
LANGUES OFFICIELLES	35 000
OPÉRATIONS	300 000
RESSOURCES HUMAINES	396 750
DÉPENSES TOTALES	861 750
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	861 750

BLOCS DE CONTRIBUTION

Administration :	(15 %)	130 000
Langues officielles :	(4 %)	35 000
Opérations :	(35 %)	300 000
Ressources humaines :	(46 %)	396 750